

## **PROPOSITION DE SYNTHÈSE DES DIFFÉRENTES EXPRESSIONS DU GROUPE NEUROSCIENCES ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE.**

Au terme de trois réunions de notre petit groupe « neurosciences et intelligence artificielle », on ne peut qu'être frappé par notre consensus *humaniste*.

Notre présupposé, en effet, est qu'il existe une *nature humaine*. Il est inclus dans la question à laquelle nous avons tenté de répondre, celle de savoir si nous pouvons la modifier, l'augmenter, l'améliorer par le moyen des neurosciences et de l'intelligence artificielle, tout particulièrement par l'hybridation homme-machine avec lesquelles nous parvenons de mieux en mieux à surmonter nos défaillances neurologiques et intellectuelles. En d'autres termes à rétablir ce que nous considérons comme l'état normal de notre *nature*.

Ainsi aucun membre de notre groupe ne s'est opposé au principe de l'implantation d'une puce dans le cerveau pour corriger les effets de la maladie de Parkinson. En revanche, notre humanisme nous a conduit à dénoncer un telle hybridation pour augmenter nos performances naturelles.

Nous avons tous noté cependant que la frontière entre la réparation des fonctions et leur amélioration se perd aujourd'hui dans une zone grise. Nous voyons combien la frontière devient difficile à tracer chez les sujets âgés. Nous nous réjouissons de l'allongement de la durée de la vie mais nous la souhaitons en bonne santé. Les débats sur l'acharnement thérapeutique, le combat de certains pour l'euthanasie soulignent l'acuité de cette question.

Personne ne conteste la légitimité du traitement palliatif du vieillissement. Nous reconnaissons qu'il est naturel de vieillir et pourtant nous admettons qu'il est légitime de retarder cette évolution. Sauf à souhaiter l'euthanasie des personnes atteintes d'Alzheimer, nous accueillons favorablement toute promesse médicale d'en pallier les symptômes. Nous avons donc cessé de la considérer comme une manifestation normale de la sénilité et l'avons rangé dans la catégorie des maladies. Dès lors c'est la vieillesse elle-même qui est perçue comme une pathologie, nombre de nos seniors sont d'ores et déjà des êtres humains augmentés.

Notre humanisme a-t-il fait son temps ? Est-ce l'occasion de le remettre en question à la lueur des développements des sciences et des techniques ? Ou est-ce simplement que nous ne nous sommes pas remis réellement en question depuis des siècles et que notre savoir, qui d'évidence dépasse maintenant l'entendement humain, nous oblige à ouvrir les yeux devant un avenir inquiétant ? Ne s'agit-il pas d'oser se poser les bonnes questions et d'appliquer les traitements adéquats pour, peut-être, pouvoir répondre aux défis de demain ?

Concernant l'intelligence artificielle des craintes ont été exprimées et des préconisations soulignées. En particulier : elle doit être et rester au service de l'homme qui reste le décideur et le responsable ; la recherche doit rester transparente et les réalisations être au service de tous ; la sphère privée doit être respectée ; le CCNE doit être couplé aux conseils citoyens et les limites qu'ils imposeront doivent être respectées par les experts, les savants et par le marché ; l'information, la formation, l'éducation doivent être éclairées et éclairantes sur les bienfaits et les dangers potentiels des BNIC. De même pour les neurosciences (dont nous avons peu parlé) il convient d'encadrer et suivre les protocoles de recherche et d'essai et d'avoir du recul dans le temps pour passer en applications courantes.

Avons-nous le pouvoir de suspendre l'évolution des sciences et celles des lois qui repoussent année, après année les limites du possible et du légal ? Dès lors ne s'agit-il pas plutôt d'apprendre à nous adapter, d'apprendre à nos enfants à faire preuve de jugement dans un monde où tout devient possible ?

Aujourd'hui on nous demande notre avis sur la loi, non sur la transformation de la condition humaine par les neurosciences et l'intelligence artificielle qui est en cours de développement. Celle-

ci arrive sur le bureau du législateur au moment où cinq entreprises multinationales californiennes ont déjà une emprise considérable sur notre vie mémorielle, intellectuelle et sociale.

Il importe, essentiellement, de se poser la questions sociale, celle du droit aux progrès pour tous et non pas à un petit nombre de privilégiés. Il ne faut autoriser que ceux qui seront accessibles à tous, ou les rendre tous accessibles. Si nous raisonnons dans la perspective de l'évolution de la loi bioéthique, alors il faudrait se prononcer en faveur des évolutions réparatrices et contre les technologies d'augmentation.

Pour le groupe,  
Christine Allegraud